



Chères et chers compatriotes

Depuis ma dernière infolettre en mai, l'actualité s'est concentrée autour des élections législatives, du remaniement gouvernemental et de la mise en place d'un parlement renouvelé, fort actif déjà avec sans aucun doute beaucoup trop de chahut voire de propos excessifs mais où des compromis transpartisans sont finalement noués afin de passer des lois et d'apporter des changements concrets au quotidien de nos concitoyens.

Je tiens à saluer le travail conséquent de notre consulat et de son personnel d'abord pour préparer les élections présidentielles et législatives et ensuite pour tenir les bureaux de vote. Ceux-ci ne peuvent fonctionner que grâce à l'engagement aussi de tous les autres volontaires (président(e)s, secrétaires, assesseur(e)s, scrutatrices, scrutateurs, personnels d'accueil). Toutes et tous ont travaillé avec assiduité, rigueur et enthousiasme sans compter leurs heures. Sans eux, ces élections n'auraient pu se dérouler sereinement. Lors de prochaines élections, engagez-vous et rejoignez-nous dans les centres de votes. C'est un bel acte citoyen et qui permet à notre démocratie de vivre pleinement.

Des discussions ont eu lieu avec les élus de l'Assemblée des Français de l'étranger en charge du bureau de vote électronique afin de faire le point sur les quelques couacs qui se sont déroulés lors du premier tour des législatives (vote par internet) et de proposer des pistes d'amélioration. Je continuerai à suivre ce dossier avec eux.

Dans notre circonscription, Marc Ferracci a été élu député et a pris rapidement contact avec les élus consulaires afin d'échanger sur les enjeux locaux et notre méthode de travail.

Olivier Becht, le nouveau ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger a mis en place son équipe et s'est entretenu avec nos élus parlementaires pour faire le point sur les problématiques qui nous concernent (services consulaires, éducation, santé, entreprenariat etc).

On y pense moins mais le coronavirus est toujours là. Alors vérifiez bien avant vos déplacements à quelles conditions ils sont possibles et les restrictions, y compris en France, qui peuvent être encore en place. A noter qu'en France l'état d'urgence sanitaire a été abrogé le 1^{er} août.

N'hésitez pas à me contacter pour tout sujet, toute question ou pour une prise de rendez-vous.

Bien à vous et bonne lecture.

[Me contacter, cliquez ici](#)

Message du nouveau Ministre des Françaises et Français de l'étranger



Ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger

Retrouvez le message d'Olivier Becht et ses priorités

[Message d'Olivier Becht](#)

Audition du ministre au Sénat par le « Groupe d'étude Français de l'étranger »

[Revoir l'audition](#)

Enseignement français à l'étranger



L'éducation, le lien avec sa langue maternelle sont au coeur des préoccupations de nos compatriotes à l'étranger. Quelles écoles choisir ? Que sont les cours FLAM (Français LAngue Maternelle) ? Qu'apporte le baccalauréat français international ? Quel est le dispositif de soutien aux enfants à besoins particuliers ?

Découvrez la plateforme dédiée [ReflexeS](#) et ne manquez pas ses prochains rendez-vous.

Pour rappel, le premier rendez-vous ReflexeS, se tiendra le jeudi 22 septembre à 13h (heure de Paris).

- Inscrivez-vous. [Inscriptions](#)
- Au programme, un point de situation de rentrée du réseau en interrogeant tous les acteurs concernés.

Changer de nom de famille devient plus simple

Enfin ! Depuis le 1er juillet 2022, il est possible de changer son nom de famille par simple déclaration à l'État civil.

Une personne majeure peut choisir de porter le nom de sa mère, de son père ou les deux ; cela affectera les noms des enfants de moins de 13 ans. Cette procédure n'est possible qu'une seule fois dans sa vie. Aucune justification n'est exigée. Il s'agit d'un changement de nom par simple déclaration.

Pour rappel, des procédures spécifiques sont en vigueur pour les changements de nom difficile à porter ou les demandes de francisation ou les noms d'usage.

[Changement d'état civil, consultez vos droits](#)

[Formulaire changement de nom par simple déclaration](#)

Autres informations utiles

Fin des aides exceptionnelles SOS covid le 31 août 2022 : les Français(e)s dont la situation personnelle demeure précaire pourront solliciter les aides sociales directes que peuvent verser les services consulaires. Ces demandes seront examinées sur la base des critères habituellement applicables et des justificatifs requis.

Campagne des bourses scolaires 2022-2023 : La seconde période de la campagne des bourses scolaires 2022/2023 est ouverte jusqu'au 23 septembre 2022. Elle concerne les enfants français scolarisés au Lycée Français de Zurich (LFZ), à l'Ecole Française Internationale de Berne (EFIB) et l'école française de Bâle.

[Information bourses scolaires](#)

Rendez-vous au consulat (papiers d'identité) : un nouvel outil gratuit pour vous alerter sur la mise en ligne de nouveaux créneaux est disponible. A noter que la prise de rendez-vous elle-même continue à se faire sur le site du consulat.

Pour vous abonner, cliquez ici : [Alerte rendez-vous consulat](#)

Infolettre août 2022 – Odile Avezou

Les prises de rendez-vous pour refaire ses papiers d'identité dépendent des créneaux mis en ligne et gérés au mieux par notre consulat en fonction de ses contraintes (ressources, responsabilités).

Pensez à vérifier régulièrement la date de validité de vos papiers et pas uniquement juste avant de faire un voyage. Cela permettra une meilleure planification de votre rendez-vous...d'autant qu'il faut s'armer de patience, les créneaux offerts étant très vite réservés. Des cas d'urgence peuvent être traités mais ne doivent relever que de l'exception.

Nos élus parlementaires ont été sensibilisés à la nécessité d'assurer les ressources humaines et informatiques adéquates pour améliorer la disponibilité et la visibilité des créneaux dans le temps. En sus d'un processus engagé pour faciliter la simplification et la dématérialisation des démarches qui portera ses fruits au long cours, ce sujet demeure un point d'attention.

Vous pouvez vous abonner à cet outil gratuit; il n'y a aucune obligation à le faire. Nous devons cette initiative fort utile à Loïc Le Gland, un élu à l'Assemblée des Français de l'étranger.

Info retraite : si vous avez travaillé en France, pensez à créer un compte sur le site info retraite. Le site permet aux assuré(e)s, quels que soient leurs régimes d'affiliation et leur statut (actif ou retraité), d'accéder simplement à l'ensemble des informations sur leur retraite (via leur compte retraite) et sur la retraite en général (panorama de carrière, simulation, envoi des certificats de vie etc).

[Consultez le site](#)

Guide du jeune expatrié : [Découvrez le guide](#)